

Sarkozy : «Les PME sont le fer de lance de la croissance»

Par Yann Le Galès 16/06/2010 |



Les 3 000 dirigeants de PME présents ce mardi au **salon Planète PME** organisé par la **CGPME** au Palais des congrès, à Paris, ont été rassurés. Nicolas Sarkozy, qui s'exprimait pour la troisième fois devant les adhérents de l'organisation patronale présidée par **Jean-François Roubaud**, a montré une nouvelle fois l'importance qu'il accordait au développement des petites et moyennes entreprises. «Les PME sont le fer de lance de la croissance française. Vous êtes des gisements d'emplois importants. C'est vous qui ferez redémarrer l'emploi en France», a affirmé le chef de l'État, rappelant les nombreuses mesures prises en leur faveur depuis 2007. «Nous avons pris des engagements au service des entreprises comme aucun gouvernement ne l'a fait. Le carnet de commandes de la CGPME s'est singulièrement réduit», a-t-il déclaré.

«Le crédit impôt-recherche, facteur d'attractivité »

La fiscalité a été allégée. L'impôt forfaitaire annuel pour les PME a été supprimé comme Nicolas Sarkozy l'avait promis à Lyon en 2007 aux chefs d'entreprise de la CGPME. La taxe professionnelle va disparaître. Des mesures en faveur du financement des entreprises ont été mises en place. La banque publique Oséo a joué les premiers rôles pour aider les PME à traverser la crise et a déjà débloqué plus de 300 millions sur le milliard promis pour renforcer leurs fonds propres.

Alors que le gouvernement est engagé dans la **chasse aux niches fiscales**, le président de la République a rappelé le rôle clé des mesures mises en place pour encourager les personnes qui paient l'impôt sur la fortune à **investir dans les PME**. Cette mesure a attiré plus d'un milliard d'euros d'investissement en 2008. «C'est un dispositif très utile. Mais je souhaite que nous améliorions encore son efficacité. Nous ne pouvons accepter que les contribuables paient aux intermédiaires des commissions si importantes que cela va annuler tout avantage fiscal», a expliqué le chef de l'État.

Le président a aussi défendu une autre mesure fiscale, le **crédit impôt-recherche**. «J'ai décidé de pérenniser le remboursement immédiat des créances de crédit impôt-recherche», a-t-il indiqué. Mais il refuse que le crédit impôt-recherche bénéficie dans l'avenir essentiellement aux PME comme le souhaitait la CGPME. «Ce serait une erreur de le modifier : le crédit impôt-recherche est un

formidable facteur d'attractivité pour la France. Si de grandes entreprises maintiennent ou installent leurs centres de recherche en France, cela profite à tous», a précisé Nicolas Sarkozy.

Évoquant la baisse de l'euro, il a assuré que cela «allait dans le bon sens. Je ne partage pas les cris d'orfraie s'agissant de la baisse de l'euro. Cette baisse rend nos productions plus compétitives et je ne vois vraiment pas pourquoi on ferait le cadeau à nos concurrents d'avoir une monnaie qui rende moins compétitive une partie de nos entrepreneurs».

Répondant favorablement à une des dix propositions «à coût zéro» présentées par Jean-François Roubaud, le président de la République a décidé de garder la **médiation du crédit**. Créé fin octobre 2008, cet organisme dirigé par Gérard Rameix a joué un rôle important pour rétablir le dialogue entre les entrepreneurs et les banques accusées de couper les financements. Il a aidé 11.166 entreprises et contribué à sauver 202.092 emplois. Sa prolongation a été obtenue contre l'avis des banques qui souhaitaient sa disparition.

Emploi: TPE-PME prudentes

Les petites et moyennes entreprises sont un peu plus **optimistes pour leur activité en 2010** mais restent prudentes dans leurs intentions de recrutement, selon le dernier baromètre **Agefos PME** réalisé par l'institut Ipsos présenté au salon Planète PME. Si 18% des entreprises prévoient de recruter dans les six mois à venir, 71% des dirigeants comptent maintenir leurs effectifs en l'état, contre 79% en 2009. La prudence des TPE-PME est également constatée à travers une hausse des intentions d'embauche en contrats temporaires : 55% des projets de recrutement se feraient par contrat court ou en intérim, contre 25% en 2009. Les intentions d'embauche en contrat à durée indéterminée sont en recul de plus de neuf points par rapport à fin 2009.

La Tribune

Nicolas Sarkozy a peu à offrir aux PME

16 juin 2010

Le chef de l'Etat n'a pas fait d'annonce retentissante mardi au salon Planète PME. Seule la pérennisation du médiateur du crédit a été retenue parmi les dix mesures réclamées par la CGPME.



Certes, Nicolas Sarkozy et ses ministres de Bercy ont fait le déplacement au rendez-vous annuel Planète PME organisé par la CGPME. Un symbole « fort » pour la Confédération. Mais les annonces élyséennes ont laissé les organisateurs largement sur leur faim. La rigueur frappe aussi le monde des PME. Le souvenir de 2007 et l'annonce de la suppression de l'imposition forfaitaire annuelle (IFA) est déjà loin.

Propositions « à coût zéro »

En effet, à l'exception de la décision de pérenniser ? pour l'instant ? le médiateur du crédit, dont le rôle est jugé « indispensable » par le chef de l'Etat, aucune des dix propositions « à coût zéro » formulées par Jean-François Roubaud n'a été retenue. Il a seulement demandé aux partenaires sociaux de se réunir pour discuter de la proposition de la CGPME consistant à permettre aux patrons de PME d'offrir aux apprentis un CDI dès la signature de leur contrat d'apprentissage, en échange d'un engagement du jeune salarié à rester dans l'entreprise à l'issue de sa période de formation. Un engagement dont la durée serait au moins équivalente à sa durée de formation en alternance. « Cette mesure aurait le double mérite d'assurer l'avenir professionnel du jeune et d'encourager le patron de PME à renouveler l'expérience », estime Jean-François Roubaud.

En revanche, Nicolas Sarkozy a fait la lumière sur deux sujets sensibles, particulièrement celui du dialogue social dans les PME. Alors que la CGPME « s'oppose depuis l'origine à un texte néfaste qui introduirait, via la création de commissions paritaires territoriales à l'échelon régional, bureaucratie et suspicion dans les entreprises de moins de 11 salariés », Nicolas Sarkozy a demandé aux parlementaires de trancher. L'opposition à cette partie du projet de loi du groupe UMP est donc de bon augure pour la CGPME. Enfin, le président de la République a déclaré qu'il s'opposerait à l'imposition des normes IFRS aux PME non cotées, un projet sur lequel planche depuis de nombreux mois la commission européenne.

Au regard de la minceur des annonces, rien ne garantit un prochain redressement de la confiance des dirigeants de PME, fortement dégradée, comme l'atteste la chute quasi continue du baromètre « La Tribune-LCL-BFM TV » depuis plus d'un an. L'enjeu est majeur car sans un retour même timide de la confiance, les nouvelles mesures élyséennes pourraient bien se transformer en coups d'épées dans l'eau.

Par Fabien Piliu

La Tribune

Les patrons de PME accueillent Nicolas Sarkozy

15 juin 2010

Le chef de l'État clôture ce mardi le salon Planète PME, organisé à Paris par la CGPME. L'organisation patronale fait 10 propositions pour relancer la croissance.

Les patrons de PME ne boudent pas leur plaisir. Mardi, en clôture de la huitième édition du salon « Planète PME », organisé par la CGPME au Palais des Congrès, à Paris, ils entendront le chef de l'État témoigner « du rôle essentiel » des PME et entreprises de taille intermédiaires (ETI) « dans la reprise économique et la création d'emplois », indique l'Élysée dans un communiqué. Nicolas Sarkozy, qui reviendra également sur l'ensemble des mesures mises en place pour favoriser le développement des PME et ETI, devrait également s'exprimer sur les 10 propositions « à coût zéro » formulées par la CGPME et son président Jean-François Roubaud (voir encadré ci-contre). Des propositions destinées à aider le développement des PME. En effet, alors que 68 % des PME déclarent avoir un besoin de financement, 76 % déclarent être confrontées à une mesure de durcissement de la part de leur banque, selon un baromètre CGPME-KPMG d'avril 2010.

La manifestation est aussi l'occasion de prendre le pouls des dirigeants de PME en termes d'activité et de créations d'emplois. Les résultats du baromètre « Perspectives 2010 », réalisé par Agefos PME et Ipsos (*), montrent en effet qu'un quart des dirigeants (23 %) notent une amélioration de la situation au premier semestre 2010, et 36 % une stabilité. « La hausse d'activité atteint 31 % dans l'industrie, secteur particulièrement pessimiste en décembre 2009, où seuls 7 % prévoient une hausse d'activité. Ces bons chiffres s'expliquent par une reprise de l'export », indique Joël Ruiz, directeur général d'Agefos PME. « Plus globalement, nous sommes dans un effet palier caractérisé par une amélioration de l'industrie et une inquiétude du commerce, qui craint un fléchissement de la consommation intérieure. Cela a pour corollaire une stabilité des intentions d'embauches », poursuit-il. 71 % des PME interrogées vont maintenir leurs effectifs en l'état dans les six prochains mois. Les intentions d'embauche en CDI restent la norme dans les PME, malgré un recul par rapport à la fin 2009 (70 % des recruteurs potentiels proposent des CDI, contre 80 % en 2009), mais les CDD gagnent du terrain.

(*) Enquête menée entre le 3 et le 10 mai auprès de 500 dirigeants et responsables des ressources humaines.

par Isabelle Moreau

ISF PME : Sarkozy s'en prend aux commissions des intermédiaires

[16/06/10 - Les Echos]

Reçu pour la troisième fois depuis 2007 par la CGPME pour parler aux chefs d'entreprise, Nicolas Sarkozy s'est accordé hier un satisfecit de son action envers les PME, dans « *un pays réconcilié avec l'esprit d'entreprise* ». « *Si Jean-François Roubaud [le président de la CGPME, NDLR] a voulu faire un discours court, c'est bien sûr pour m'être agréable parce que j'ai une sacrée journée* », a expliqué le chef de l'Etat, qui devait encore arbitrer hier soir la réforme des retraites (lire pages 2 et 3), « *mais c'est aussi parce qu'il a vu le carnet de commandes singulièrement se réduire après ces trois années de gouvernement.* » Rappelant la politique du gouvernement en faveur des PME (« Les Echos » d'hier), Nicolas Sarkozy a ainsi assuré aux patrons de PME que « *les conditions de [leur] développement sont aujourd'hui en place* ». Et s'il a tracé quelques pistes d'amélioration pour les mois qui viennent, l'heure semble davantage à la consolidation qu'aux nouvelles mesures.

Décrets en attente

En matière de financement des entreprises, « *nous garderons le médiateur du crédit, c'est absolument indispensable* », a confirmé le chef de l'Etat, indiquant par ailleurs qu'il « *veiller(a) à ce que les engagements des banques soient tenus* ». Nicolas Sarkozy a en revanche exclu de toucher aux modalités du crédit d'impôt recherche, alors que la CGPME demandait de recentrer le dispositif sur les PME. « *C'est une maladie française de modifier sans cesse les dispositifs. Il faut un peu de durabilité, de stabilité, surtout au moment où de grandes entreprises étrangères s'installent à nouveau en France.* » Concernant l'ISF PME, qui permet d'investir l'impôt de solidarité sur la fortune dans des entreprises, le chef de l'Etat a critiqué les commissions des intermédiaires qui vont parfois « *jusqu'à annuler* » le gain fiscal. « *J'ai demandé à Christine Lagarde d'apporter les modifications nécessaires. L'argent de l'ISF doit être fléché vers les PME* », a-t-il promis. Le plafonnement des commissions a déjà été approuvé au Parlement l'an dernier, mais Bercy n'a jamais publié le décret permettant sa concrétisation...

Parmi les sujets récurrents, l'Elysée compte aussi remettre sur la table le dossier du Small Business Act, dont l'objectif est de réserver une part plus importante des marchés publics aux PME mais qui se heurte aux règles communautaires. « *Je ne vois pas pourquoi nous nous abstiendrions de faire la même chose que les Américains* », a répété le chef de l'Etat. Alors que l'Union européenne a lancé une consultation pour appliquer les normes comptables aux entreprises moyennes, Nicolas Sarkozy a prévenu qu'il « *refuserai(t) l'application des normes IFRS aux PME non cotées* ».

VÉRONIQUE LE BILLON, Les Echos

L'appel des PME

[15/06/10 - Les Echos]

C'est le moment de resserrer les liens. Alors que la situation se tend sur de nombreux fronts -déficits, retraites, niches fiscales, pour n'en citer que trois -, Nicolas Sarkozy répond ce mardi à l'invitation de la CGPME. Le chef de l'Etat doit s'exprimer dans le cadre de Planète PME, avec la volonté manifeste d'adresser une marque de considération, voire d'empathie, à la communauté des entrepreneurs.

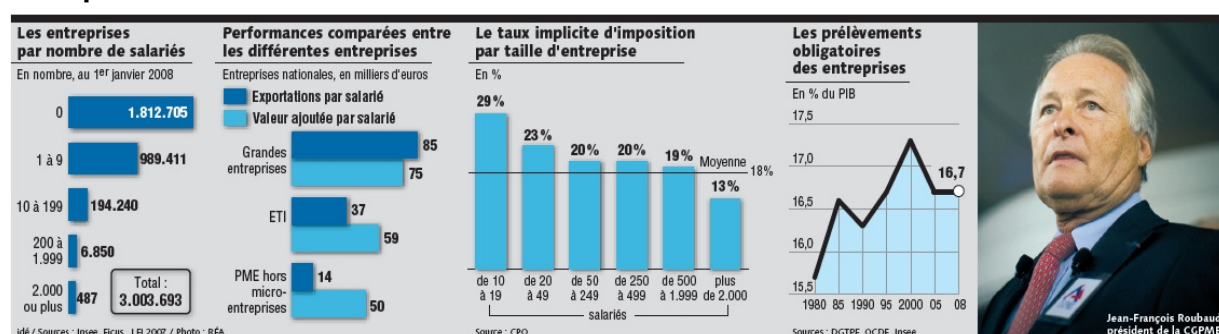
Nicolas Sarkozy est déjà intervenu devant les patrons de PME depuis son arrivée à l'Elysée. Mais c'est la première fois qu'il participe au congrès de la CGPME en qualité de président de la République : sa précédente intervention dans ce cadre remonte à 2006 ; c'était alors une étape marquante de son offensive en direction des entrepreneurs avant l'élection de 2007. A moins de deux ans de la prochaine présidentielle, le parallèle n'échappe à personne. Les chefs d'entreprise, comme il y a quatre ans, luttent à pied pour résister à la sinistrose nationale. Celle née de l'atonie du chiraquisme finissant en 2006 ; celle entretenue par cette crise qui n'en finit pas en 2010. Les PME sortent à la fois meurtries et renforcées des tempêtes qui se sont succédé depuis 2008. Meurtries, en raison de l'impact des aléas macroéconomiques sur les finances de nombreuses entreprises. Renforcées, car de plus en plus de Français comptent sur les PME et l'émergence d'entreprises de taille intermédiaire calibrées pour la compétition internationale, plutôt que sur les grands groupes, pour créer les emplois de demain en France.

Permettre à davantage de PME de grandir : tel est le cheval de bataille de la CGPME et le thème de la plénière dont l'intervention de Nicolas Sarkozy sera le point d'orgue. L'organisation patronale attend de l'Etat qu'il aide les entrepreneurs à relever ce défi et va profiter de l'occasion pour remettre à Nicolas Sarkozy dix propositions en ce sens. Signe des temps, Jean-François Roubaud, le président de la CGPME, souligne que ces mesures - qu'il s'agisse de pérenniser la médiation du crédit, de réorienter vers les PME le crédit impôt recherche ou encore d'assouplir le travail saisonnier grâce au contrat de travail intermittent - seraient applicables « à coût zéro » pour les finances publiques. Les PME n'ont, il est vrai, pas attendu ce printemps pour découvrir le sens des responsabilités budgétaires. A trois jours de l'anniversaire du 18 juin, elles espèrent de Nicolas Sarkozy une réponse dans un registre gaullien. Celui de l'action, aux effets mesurables, pas du « je vous ai compris ».

Nicolas Sarkozy à nouveau au chevet des PME dans une conjoncture hésitante

[15/06/10 - Les Echos]

Rendez-vous traditionnellement honoré par le gouvernement, la grand-messe annuelle de la CGPME, Planète PME, se tient aujourd'hui, à Paris. Les entreprises du CAC 40 organisent de leur côté un colloque demain à l'Assemblée nationale. Depuis 2007, les mesures fiscales, sociales et juridiques ont abondé en faveur des petites et moyennes entreprises.



Aujourd'hui se tient à Paris la grand-messe annuelle de la CGPME, Planète PME, que viendra clôturer Nicolas Sarkozy après la visite d'une dizaine de ministres. Si le temps n'est plus aux mesures budgétaires dispendieuses (lire ci-dessous), le chef de l'Etat devrait néanmoins être bien accueilli. « *Objectivement, beaucoup de choses ont été faites pour les PME ces dernières années* », reconnaît Jean-Eudes du Mesnil du Buisson, secrétaire général de la CGPME. « *Quand les représentants des petites entreprises demandent des choses, elles sont mieux écoutées. La considération ne dépend plus de la taille des entreprises* », juge aussi François Moutot, directeur général de l'Assemblée permanente des chambres de métiers.

Depuis 2007, les mesures en faveur des PME ont abondé : suppression de l'impôt forfaitaire annuel (IFA), défiscalisation des heures supplémentaires, investissement de l'ISF dans les PME, réduction des délais de paiement, baisse de la TVA pour la restauration, création du régime de l'auto-entrepreneur, séparation des patrimoines personnel et professionnel : du fiscal au social en passant par le réglementaire, tous les instruments ont été utilisés. Sans compter les mesures d'urgence pour faire face à la crise : remboursement anticipé des créances fiscales, médiation du crédit, soutien au financement des fonds propres...

Un constat préoccupant

Les PME, d'abord, offrent davantage de prise au gouvernement que les grands groupes. « *On se rend compte des difficultés d'une législation franco-française sur les grands groupes qui ne font que 15 % de leur chiffre d'affaires en France. Il ne faut pas les pénaliser par rapport aux entreprises étrangères, donc le sujet est à regarder au niveau européen ou du G20. Ce n'est pas une frustration mais c'est un sujet. Légiférer sur le CAC 40 a beaucoup moins d'incidence que sur les PME* », analyse le député Philippe Houillon (UMP). La crise n'a que renforcé ce constat : ancrées sur le territoire, les PME ont été vues comme les plus aptes à créer de l'emploi, quand les grands groupes sont restés associés à des images négatives : restructurations récurrentes, rémunérations excessives... Un constat suffisamment préoccupant pour que les grands groupes, par la voix de l'Association

française des entreprises privées (Afep), veulent réhabiliter leur image. « *Dans l'opinion comme auprès des pouvoirs publics, les entreprises, et en particulier le CAC 40, donnent l'impression qu'elles ne pensent qu'au profit. Il est intéressant d'avoir un débat contradictoire* », demande Maurice Lévy, président de l'Afep et qui organise demain avec Philippe Houillon un colloque sur les entreprises du CAC 40 à l'Assemblée nationale.

Sur le plan budgétaire, toutefois, le constat est plus équilibré entre PME et grands groupes. « *Nous n'avons pas de chiffres sur la répartition des gains des réformes par tailles d'entreprises bénéficiaires, mais, intuitivement, les mesures ont été à spectre large - avec peut-être un peu plus pour les PME* », juge l'entourage de Christine Lagarde. Au-delà des dossiers transversaux, comme le crédit d'impôt recherche ou la réforme de la taxe professionnelle, les leviers à l'égard des grands groupes, destinés à attirer des groupes étrangers ou à dissuader les français de s'expatrier, sont plus techniques et donc moins médiatiques, mais ils existent bel et bien : prix de transferts (transactions entre sociétés de même groupe mais de pays différents), plus-values des cessions de participations, fiscalité de groupe (régimes mère-fille et de l'intégration fiscale)... Au final, notait un récent rapport du Conseil des prélèvements obligatoires, « *les grandes entreprises sont comparativement moins taxées que les PME* ».

Les mesures restent à inventer

Désormais, deux inflexions récentes devraient dominer la politique économique du gouvernement à l'égard des entreprises. Il a, d'abord, changé de grille de lecture en orientant sa politique en fonction du degré d'exposition à la concurrence internationale, et en raisonnant, comme il l'a fait avec les pôles de compétitivité ou plus récemment avec les états généraux de l'industrie, en « filières » et en « écosystèmes ». Ensuite, entre les PME et les grands groupes, le gouvernement a fait émerger en 2008 le concept des entreprises de taille intermédiaire (ETI), celles comptant de 250 à 5.000 salariés. Le constat sur cette faiblesse française est pire qu'attendu : sur les 4.600 ETI, 1.400 sont les filiales d'entreprises étrangères et, sur les 3.200 restantes, les deux tiers comptent moins de 500 salariés. Seules 140 entreprises ont entre 2.000 et 5.000 salariés. Un rapport a été rendu mais, hormis l'extension de mesures de financement (Oséo, FSI), les mesures restent à inventer. « *Ce n'est pas un dossier facile. Parce qu'il faut concevoir des mesures compatibles avec les finances publiques, dans un cadre communautaire contraint, qui touchent les ETI et qui n'aient pas d'effet de bord sur les autres* », explique-t-on à Bercy.

VÉRONIQUE LE BILLON, Les Echos

Les entreprises de taille intermédiaire intéressent la CGPME

[15/06/10 - Les Echos]

Offensif. Les entreprises de taille intermédiaire (ETI), nouvel axe de la politique économique du gouvernement, intéressent les organisations patronales. Alors qu'elles sont aujourd'hui essentiellement représentées par l'Asmep d'Yvon Gattaz, rebaptisée Asmep-ETI l'an dernier, la CGPME pourrait s'investir sur ce créneau des entreprises de 250 à 5.000 salariés, un concept né de la loi de modernisation de l'économie en 2008. « *Il y a des chances que nous créions une structure à la rentrée* », indique Jean-Eudes du Mesnil du Buisson, secrétaire général de la CGPME. Présidée par l'ancien président du CNPF, l'Asmep-ETI est en effet, par tradition historique, liée au Medef, dont elle est membre associé. La CGPME semble en outre vouloir s'ancrer sur un registre plus offensif. « *Les ETI rencontrent souvent des difficultés d'accès aux marchés face aux grands groupes, notamment parce qu'elles n'ont pas les mêmes réseaux politiques. Il faut veiller à ce que les dés ne soient pas pipés* », défend l'organisation.

La médiation du crédit entre PME et banquiers devrait être encore prolongée

[15/06/10 - Les Echos]

Nicolas Sarkozy devrait annoncer aujourd'hui la poursuite de la médiation du crédit. Dialogue social dans les TPE et dépenses publiques sont aussi sur la table.

Planète PME, c'est un peu Noël en été : pour préparer la manifestation à laquelle se pressent les politiques, la CGPME a envoyé à l'Elysée une longue liste de demandes. Parmi celles-ci (« Les Echos » du 3 juin), pérenniser la médiation du crédit entre banques et PME et les avances sur les marchés publics, réorienter vers les PME le crédit d'impôt recherche profitant aux plus grosses entreprises (5 % de crédit d'IS au-delà de 100 millions d'euros), baisser les commissions sur les paiements par carte bancaire pour les commerçants (avec une commission fixe), élargir les dépenses éligibles au crédit d'impôt export... « *Nous sommes responsables, nous tenons compte de la situation des finances publiques et passons des demandes pragmatiques, estime la CGPME. Mais en contrepartie nous ne voulons pas de charges supplémentaires.* »

Attendu cet après-midi devant les patrons de PME, Nicolas Sarkozy devrait annoncer la poursuite du dispositif de médiation du crédit, contre l'avis des banques. « *Le dispositif a bien fonctionné et il est encore utile* », résume-t-on dans l'entourage du chef de l'Etat.

Une table ronde organisée

Le Medef, qui juge que la médiation est « *un pis-aller* » mais qu'elle a été efficace et mérite d'être prolongée, défend de son côté d'autres mesures comme l'accès des jeunes diplômés aux petites entreprises, l'abandon du privilège de l'Etat en cas de faillite ou l'instauration d'un rescrit lors des cessions d'entreprise.

Aujourd'hui, parmi les dossiers sur la table concernant les PME, Nicolas Sarkozy devrait aussi revenir sur le projet de loi sur le dialogue social dans les entreprises de moins de onze salariés - ce qui n'est pas anecdotique dans un pays où trois entreprises sur dix ont entre un et neuf salariés. Vigoureusement contesté par la CGPME, le texte sera discuté début juillet à l'Assemblée nationale. Une table ronde est organisée à Planète PME avec le président du groupe UMP à l'Assemblée, Jean-François Copé, également hostile au projet de loi du gouvernement.

« *Le sujet numéro un des entreprises, c'est le carnet de commandes* », indique toutefois la CGPME. « *Il y a notamment une vraie inquiétude sur la monnaie. Le décrochage de l'euro est perçu comme positif aujourd'hui mais pas forcément à moyen terme.* » Enfin, dans le débat sur les finances publiques, la CGPME comme le Medef, redoutant de nouvelles hausses d'impôt, défendent la réduction des dépenses publiques.

V. L. B., Les Echos